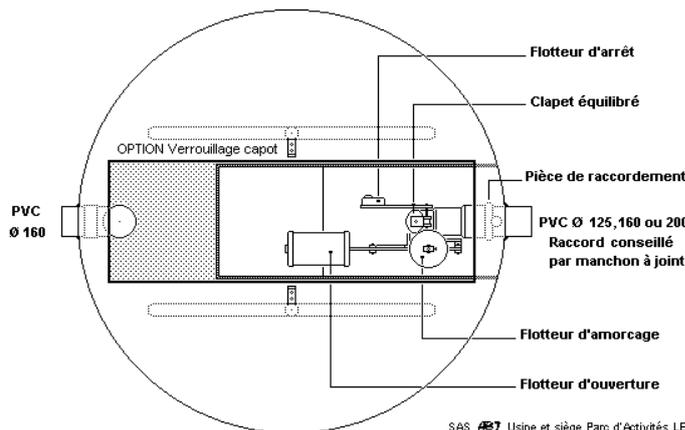
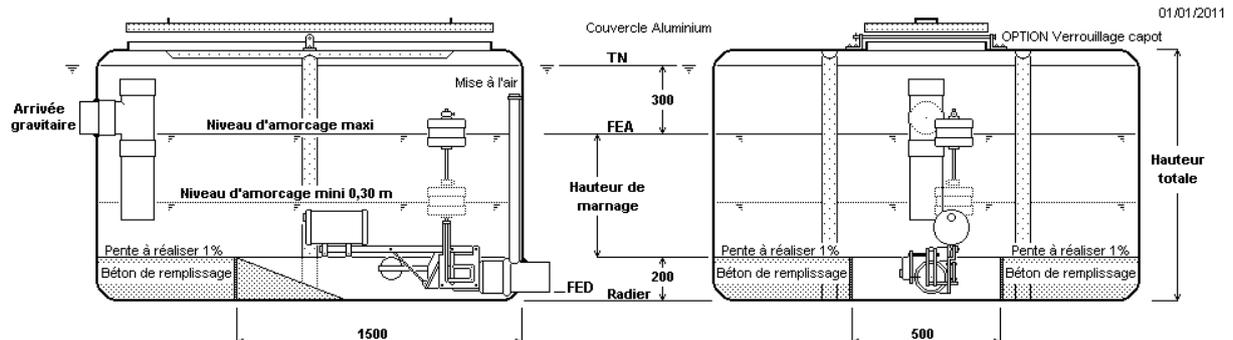


## OUVRAGES DE CHASSE A CLAPET

L'ouvrage de chasse assure le stockage de l'effluent, afin de libérer une unité de volume à fort débit, pour l'alimentation d'un filtre à sable ou d'un filtre planté de roseaux.

Cette exécution est particulièrement adaptée au transfert d'effluent brut dégrillé à 20 mm maximum, avec des hauteurs de marnage réglables jusqu'à 1,70 m.

### CONSTRUCTION STANDARD



NOTA : L'utilisation d'un mobile de chasse à clapet impose la mise en place d'un ouvrage de dégrillage manuel ou automatique avec un entrefer de 20 mm ou une alimentation par refoulement avec des pompes dilacératrices.

DIAMETRE CUVE (mm)	2 000	2 500	3 000	3 600
de marnage				
Mini 0,50	1,10	1500	2500	3500
Standard 0,90	1,50	2800	4400	6400
1,30	1,90*	4100	6400	9200
Maxi 1,70	2,30*	-	8300	12000
				17 300
(*) : une échelle est obligatoire pour pénétrer dans la cuve.				
Le réglage de la hauteur de marnage est continu entre le mini et le maxi.				
<b>DEBIT MAXIMUM</b>	<b>70 m<sup>3</sup>/h en Ø 125</b>	<b>140 m<sup>3</sup>/h en Ø 160</b>		<b>Sortie Ø 125</b>
		<b>220 m<sup>3</sup>/h en Ø 200</b>		<b>Sortie Ø 200</b>

Ce plan est la propriété de la SAS **ABT** et ne peut être communiqué à des tiers sans autorisation

SAS **ABT** Usine et siège Parc d'Activités LES SABLES  
296, avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN  
TEL : 0 566 130 023 FAX : 0 566 130 295  
Site Internet : www.abt.fr

**CHASSE A CLAPET**  
Brevet N° 01 16546  
**PLAN DE PRINCIPE**

L'ouvrage proposé est réalisé en polyester armé à la fibre de verre par enroulement filamenteux et projection simultanée, selon les prescriptions de la norme **NF T 57 900**.

L'utilisation des techniques identiques à celles pratiquées pour l'industrie chimique et des matériaux employés, garantit la meilleure tenue à la corrosion des eaux résiduaires.

Les cuves sont de forme cylindrique verticale et comportent une large ouverture (1,50 x 0,50 m), conforme aux préconisations de l'**INSTITUT NATIONAL de RECHERCHE et de SECURITE (INRS)** édition juin 2006), fermée par un couvercle en aluminium.

En option N° 1, dispositif de **verrouillage du capot**, cadenassable (hors fourniture du cadenas)

En option N° 2, dispositif de **grille antichute**

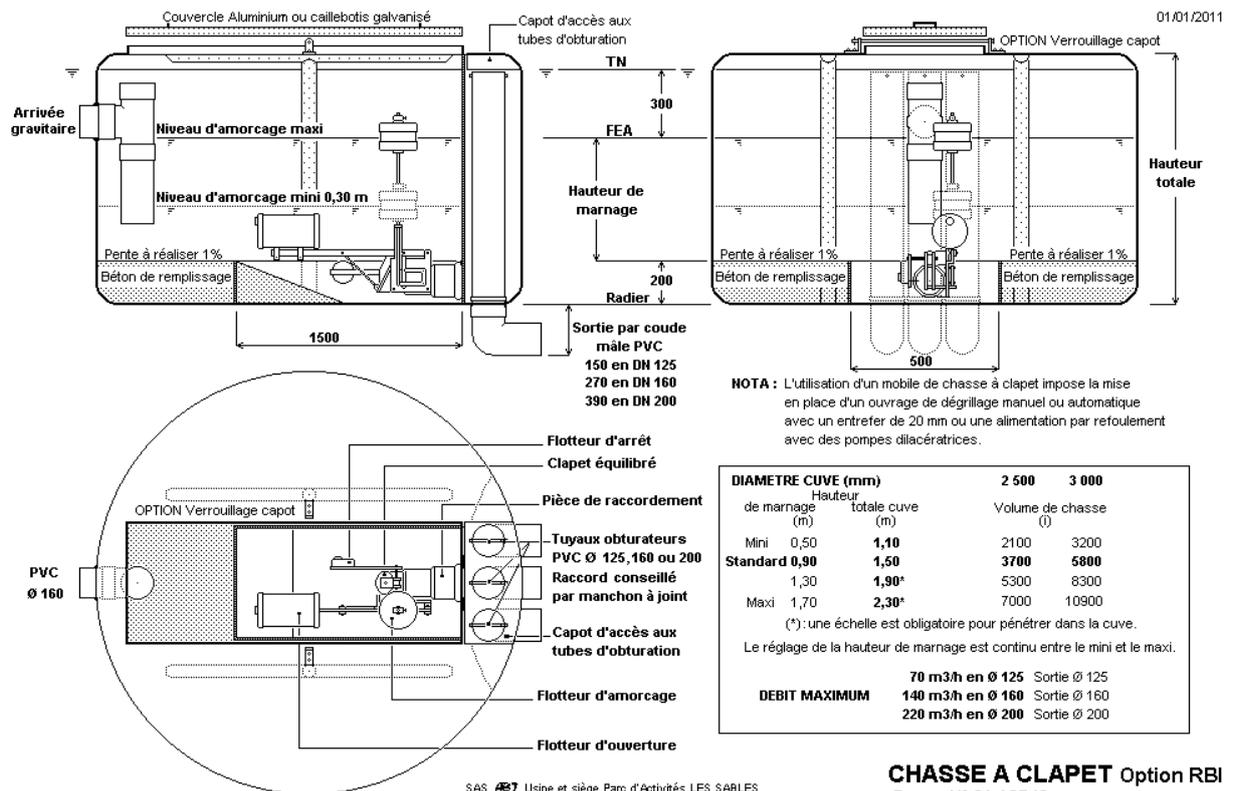
En option N° 3, un **compteur de bâchées électrique** (pile au lithium autonomie 5 ans), placé dans un coffret IP 65 à fixer sur le capot de la cuve, commandé par un régulateur de niveau.

NOTA : Les cuves construites à partir d'une hauteur de 1,90 m comportent une **échelle d'accès**.

## CONSTRUCTIONS OPTIONNELLES

Deux exécutions particulières intégrant dans la cuve un regard de sélection composé par :

☞ deux ou trois **BONDES DE FOND**, appelé **OPTION RBI**, avec tube d'obturation et poignée de manœuvre pour lesquelles **il est nécessaire de prévoir une sortie plus basse**.



Ce plan est la propriété de la SAS **ABT** et ne peut être communiqué à des tiers sans autorisation

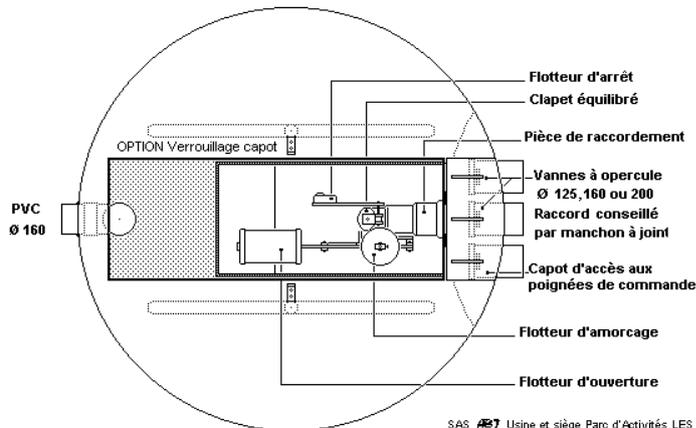
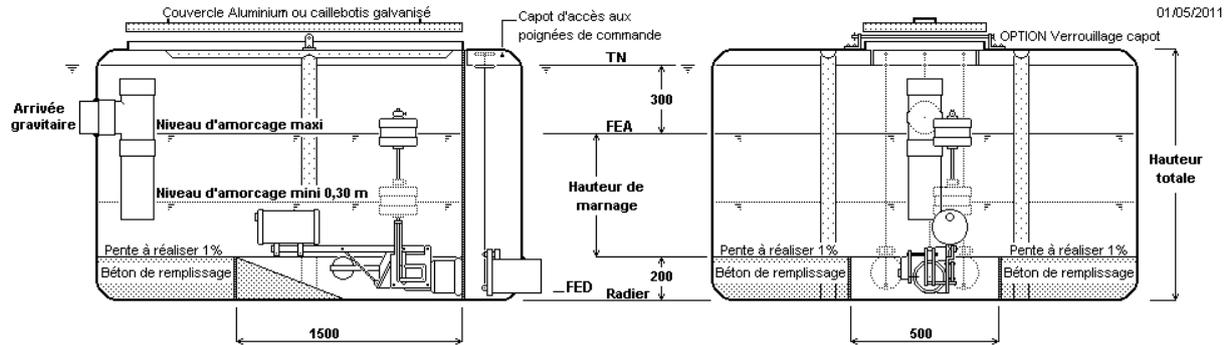
SAS **ABT** Usine et siège Parc d'Activités LES SABLES  
296, avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN  
TEL : 0 556 130 023 FAX : 0 556 130 295  
Site Internet : www.abt.fr

**CHASSE A CLAPET Option RBI**  
Brevet N° 01 16546

**PLAN DE PRINCIPE**



☞ deux ou trois **VANNES A OPERCULE** (Brevet 11 01435), appelé **OPTION RVI**, avec poignée de manœuvre pour lesquelles **le FED est identique à la version standard**. Dans les deux cas, le diamètre des sorties sera identique au diamètre du clapet.



NOTA : L'utilisation d'un mobile de chasse à clapet impose la mise en place d'un ouvrage de dégrillage manuel ou automatique avec un entrefer de 20 mm ou une alimentation par refoulement avec des pompes dilacératrices.

DIAMETRE CUVE (mm)	Hauteur		Volume de chasse		
	de marnage (m)	totale cuve (m)	(l)		
Mini	0,50	<b>1,10</b>	2100	3200	-----
Standard	<b>0,90</b>	<b>1,50</b>	<b>3700</b>	<b>5800</b>	<b>8 100</b>
	1,30	<b>1,90*</b>	5300	8300	11 700
Maxi	1,70	<b>2,30*</b>	7000	10900	15 300

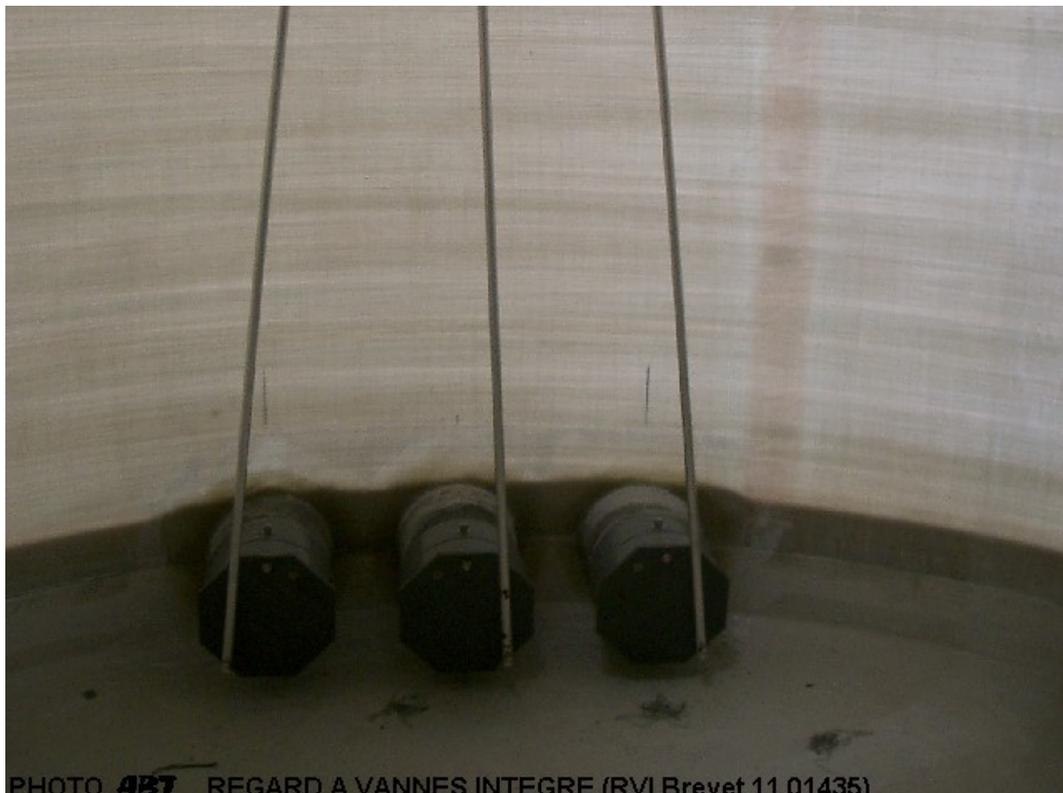
(\*) : une échelle est obligatoire pour pénétrer dans la cuve.  
Le réglage de la hauteur de marnage est continu entre le mini et le maxi.

**DEBIT MAXIMUM**  
 70 m<sup>3</sup>/h en Ø 125 Sortie Ø 125  
 140 m<sup>3</sup>/h en Ø 160 Sortie Ø 160  
 220 m<sup>3</sup>/h en Ø 200 Sortie Ø 200

Ce plan est la propriété de la SAS **ABT** et ne peut être communiqué à des tiers sans autorisation

SAS **ABT** Usine et siège Parc d'Activités LES SABLES  
296, avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN  
TEL : 0 556 130 023 FAX : 0 556 130 295  
Site Internet : www.abt.fr

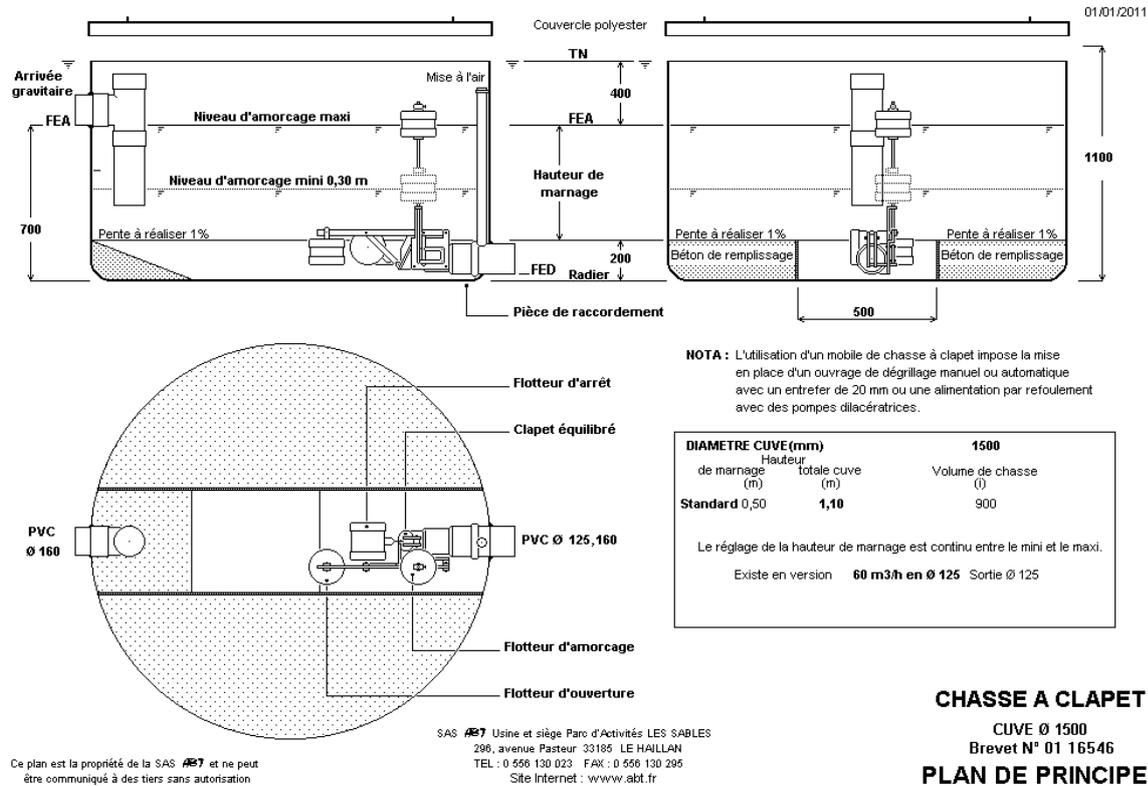
**CHASSE A CLAPET Option RVI**  
Brevet N° 01 16546 Brevet N° 11 01435  
**PLAN DE PRINCIPE**



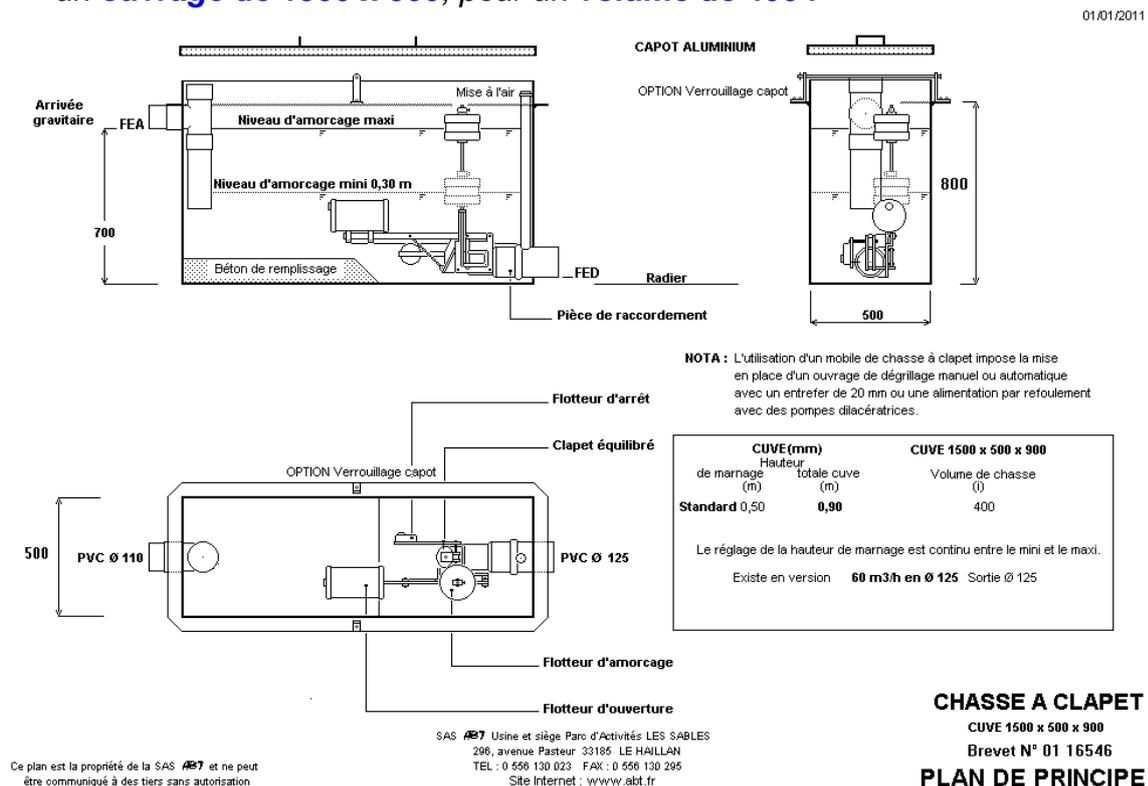
## CONSTRUCTIONS COMPLEMENTAIRES

Deux exécutions particulières ont été prévues pour les petites unités nécessitant :

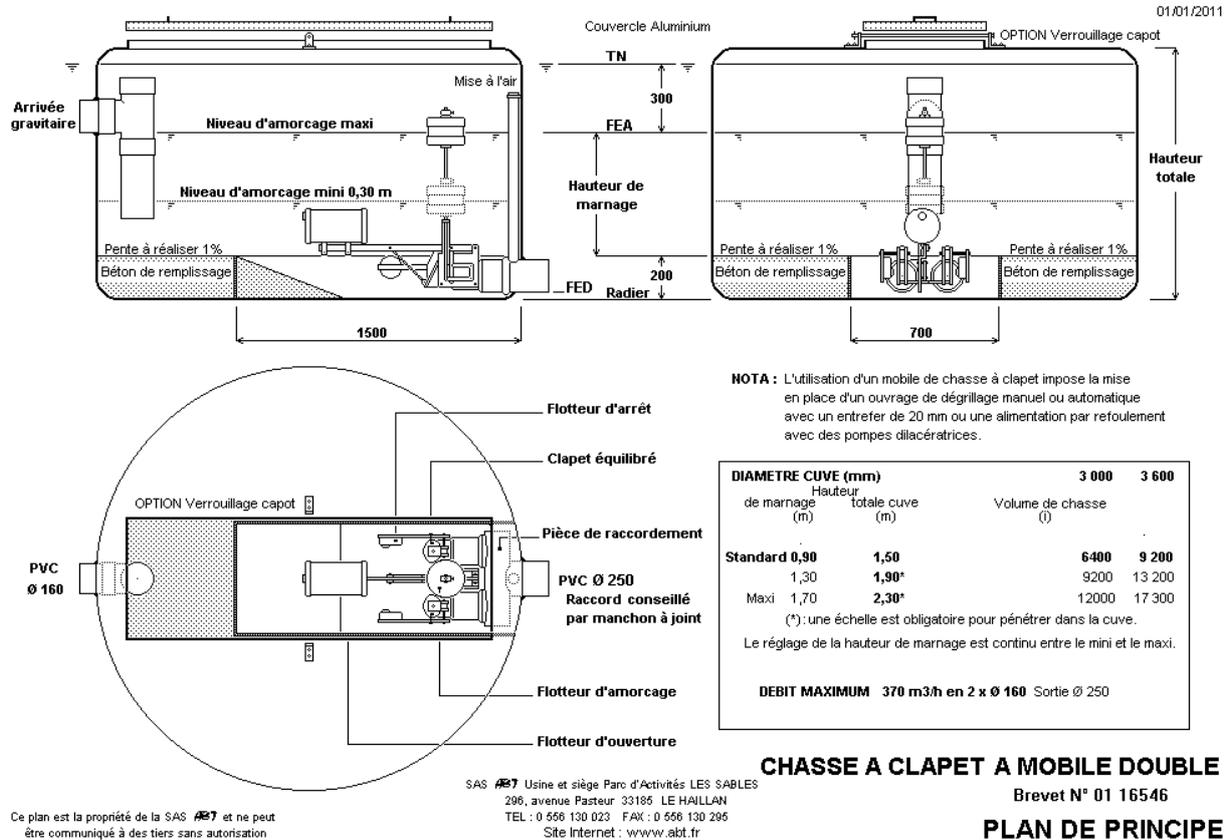
☞ un ouvrage de diamètre 1500, pour un volume de 900 l



☞ un ouvrage de 1500 x 500, pour un volume de 400 l

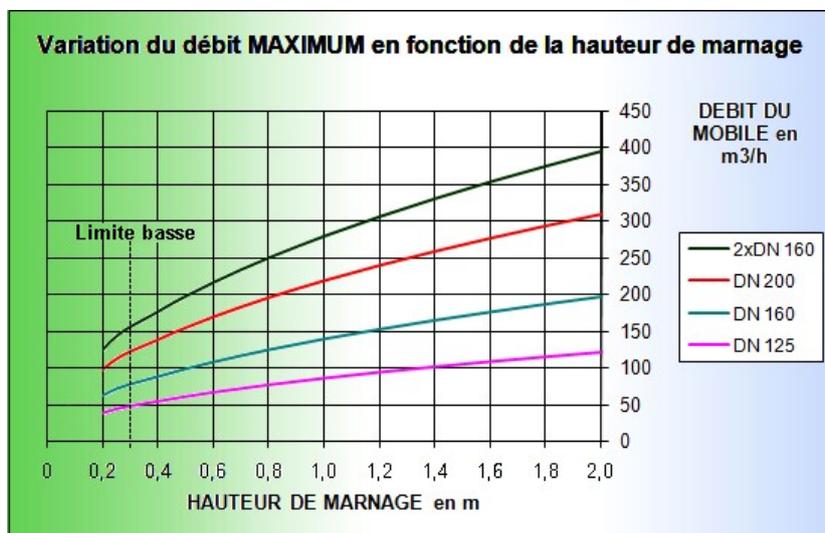


Les applications à très fort débit sont réalisables à partir d'un **montage à double mobile DN 160** avec une sortie en DN 250, permettant d'atteindre la **valeur maximum de 370 m<sup>3</sup>/h**, installées dans un **ouvrage en diamètre 3000 et 3600** uniquement.



## COURBES CARACTERISTIQUES

Les courbes caractéristiques des mobiles de chasse sont valables en sortie d'ouvrage, sans tenir compte des éventuelles pertes de charge linéaires et singulières propres à chaque installation.



## MECANISME

Le dispositif de chasse comprend un clapet équilibré (**Brevet n° 01 16546**), entraîné par un flotteur d'ouverture fixé sur un bras verrouillé.

Un système de gâche, libéré par la pression d'un flotteur d'amorçage, provoque l'ouverture du battant.

En option, un compteur de bâchées électrique (pile au lithium autonomie 5 ans), placé dans un coffret IP 55 à fixer sur le capot de la cuve, commandé par un régulateur de niveau.

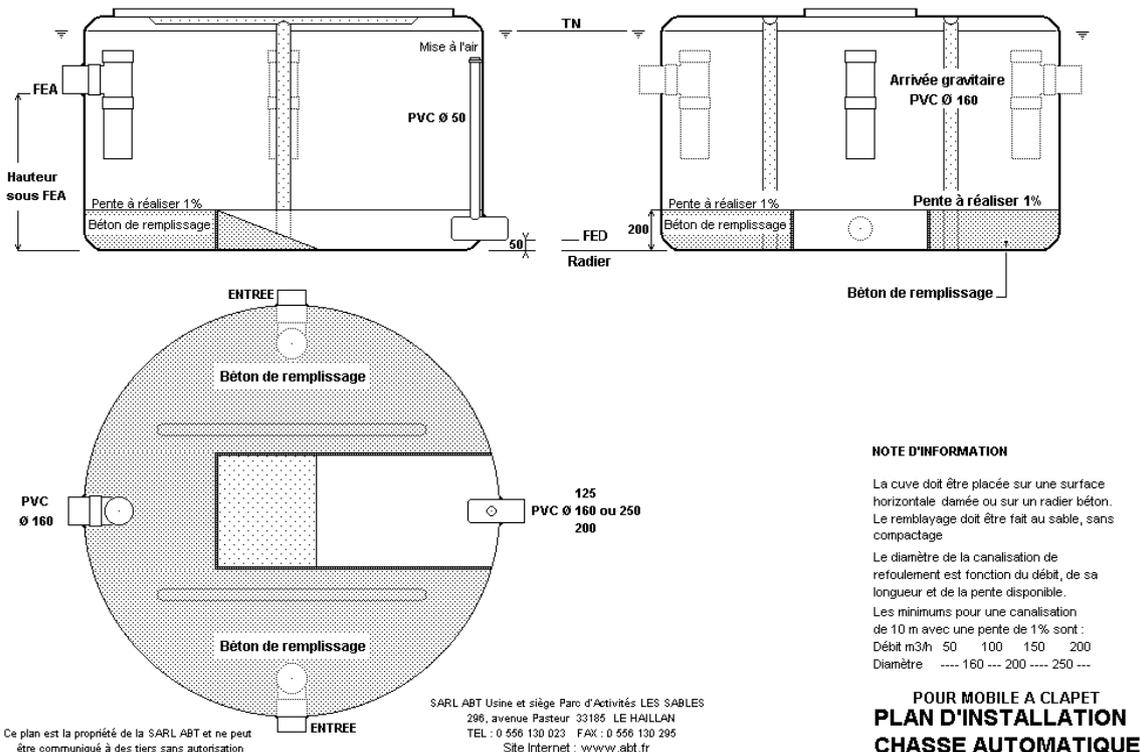
## INSTALLATION

L'ouvrage doit être placé sur une surface plane, horizontale, obtenue par terrassement en pleine fouille, et reposé sur un radier béton de 10 cm d'épaisseur.

Le fond de forme sera réalisé à l'extérieur du coffrage fourni avec la cuve, avec un béton de remplissage taloché et une pente de 1%.

**Le remblayage est effectué au sable, sans compactage.**

Dans tous les cas, nous conseillons de réaliser une dalle de propreté autour de l'ouvrage.

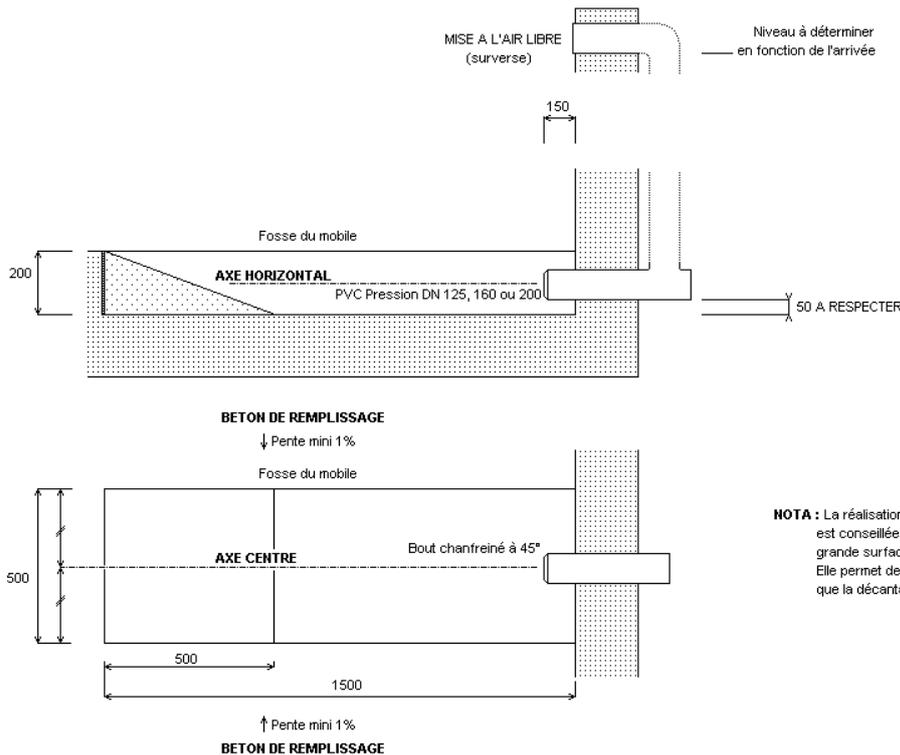


## INSTALLATION DU MOBILE

L'ouvrage doit comporter une section de tube PVC pression d'un diamètre approprié au mobile de chasse, terminé par un chanfrein.

Ce tube support doit être horizontal, centré dans le cuvelage avec un espace de 50 mm par rapport au radier.

Il doit être muni, à l'extérieur ou mieux à l'intérieur, d'un tuyau de mise à l'air libre pour éliminer la dépression qui se forme à la fermeture du battant et servir de trop plein éventuel.



**NOTA :** La réalisation de la fosse à mobile est conseillée dans le cas de bêche à grande surface. Elle permet de limiter le volume mort ainsi que la décantation des matières organiques.

Ce plan est la propriété de la SAS **ABT** et ne peut être communiqué à des tiers sans autorisation

SAS **ABT** Usine et siège Parc d'Activités LES SABLES  
296, avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN  
TEL : 0 556 130 023 FAX : 0 556 130 295  
Site Internet : www.abt.fr

**MONTAGE D'UN MOBILE DE CHASSE A CLAPET**

## MISE EN SERVICE

Le montage du mobile est normalement effectué par un technicien **ABT**, dès que **le béton de remplissage a été mis en place** et que les essais en eau peuvent se dérouler.

Il s'opère en graissant la pièce de raccordement pour l'emboîter sur le tube. Le réglage s'effectue à l'aide d'un niveau, afin que le support du mécanisme soit vertical.

Percer un trou  $\varnothing 8$  traversant la pièce de jonction et le tube, puis serrer un boulon  $\varnothing 8$  modérément.

Le montage et le raccordement du compteur de bâchées sont effectués simultanément, si l'ouvrage a été fourni avec cette option.

## ENTRETIEN

Le fond de cuve et le mobile doivent être passés au jet, au moins une fois par mois.

Le mécanisme d'ouverture ne comporte aucune pièce d'usure, toutefois le roulement à billes étanche **type 608 H2RS** en INOX doit être contrôlé au moins une fois par an et changé en cas de piquage.

Les modèles depuis 2005 comportent un joint caoutchouc monté sur une platine aluminium, fixée par deux boulons, ce qui la rend facilement interchangeable.

Ce joint doit être vérifié au moins tous les six mois.

